

EXCURSIONS ARCHÉOLOGIQUES

DANS LE

VEXIN FRANÇAIS

PAR

LOUIS RÉGNIER

*Membre non résidant du Comité des travaux historiques,
Conservateur des antiquités et objets d'art du département de l'Eure,
Ancien vice-président de la Société historique du Vexin.*

PREMIÈRE SÉRIE

NOTRE-DAME DE PONTOISE

Autour de Pontoise :

OSNY — BOISSY-L'AILLERIE — GÉNICOURT — ENNERY

LIVILLIERS — AUVERS-SUR-OISE

SAINT-OUEN-L'AUMÔNE — ABBAYE DE MAUBUISSON

ABBAYE DE SAINT-MARTIN DE PONTOISE — CERGY — PUISEUX

FONTENAY-SAINT-PÈRE — FLAVACOURT

ÉVREUX

IMPRIMERIE DE L'EURE

PARIS, LIBRAIRIE ERNEST DUMONT, 45, RUE BARBÉY-DE-JOUY.

ROUEN, LIBRAIRIE AUG. LESTRINGANT, 11, RUE JEANNE-D'ARC.

PONTOISE, LIBRAIRIE ALEXANDRE SEYÈS, RUE DE L'HÔTEL-DE-VILLE.

1922

LIVILLIERS

(1895)

La chapelle construite à Livilliers (2) pour l'usage des habitants ne fut érigée en église paroissiale que vers le milieu du xiii^e siècle, par Hugues d'Amiens, archevêque de Rouen. Antérieurement, le village dépendait pour le spirituel de la paroisse de Génicourt (3).

L'abbé de Saint-Martin de Pontoise présentait à la cure (4), en vertu de la donation qui avait été faite au monastère pontoisien de la chapelle de Livilliers, en même temps que de l'église de Génicourt, par Raoul *Vallez*, antérieurement à 1151 (5).

Les grosses dîmes de Livilliers appartenaient pour un tiers au prieuré de Conflans-Sainte-Honorine, dépendance de l'abbaye du Bec, et pour les deux autres tiers à l'abbaye de Chelle. Le tiers appartenant aux moines de Conflans leur avait été confirmé par Gautier de Coutances, archevêque de Rouen (1183-1208), mais l'origine de cette possession est inconnue (6), et il en est de même des droits dont jouissaient à Livilliers les religieuses de Chelle (7).

(1) Arch. de la S.-Inf., G. 736, p. 712.

(2) Seine-et-Oise, arr. de Pontoise, canton de l'Isle-Adam.

(3) Voir une sentence rendue en 1175 par Gautier, archidiacre de Pontoise, et le chapitre de Saint-Mellon de la même ville, *causam magistri Hugonis, Gerincuriæ presbyteri. et domini Hemmerici, Linvilarii sacerdotis*. Publiée par J. Depoin dans le *Cartul. de l'abb. de Saint-Martin de Pontoise*, 2^e fasc. (1896), p. 141 (n^o 178). S'il s'agit vraiment de Génicourt et non d'une autre paroisse toute voisine, celle de Gérocourt, il faudrait peut-être lire *Gernicuria* au lieu de *Gerincuria*.

(4) Tous les Pouillés du diocèse de Rouen.

(5) V. *Cartul. de S.-Martin de Pontoise*, 1^{er} fasc. (1895), p. 92 et 95 (n^{os} 118 et 122).

(6) La charte de confirmation a été publiée par M. J. Depoin à la suite de son travail intitulé : *les Comtes de Beaumont-sur-Oise et le prieuré de Conflans-Sainte-Honorine*, dans les *Mém. de la Soc. histor. de Pontoise et du Vexin*, t. XXXIII (1915), p. 86 (n^o 43).

(7) Livilliers n'est pas désigné nominativement, comme Osny, dans la charte de confirmation donnée par Louis VI en 1127, en faveur de l'abbaye de Chelle. Voir *sup.*, p. 18.

I

L'église est dédiée sous le titre de Notre-Dame de la Nativité (1) ; mais on la voit quelquefois désignée sous le vocable de Saint-Fiacre (2).

Aucune partie de l'édifice actuel ne remonte à une date contem-



Photo Seyès.

Fig. 9. — ÉGLISE DE LIVILLIERS (vue extérieure, côté nord).

poraine de l'érection de la paroisse. L'église fut reconstruite au premier tiers du XIII^e siècle. Elle comprenait alors une nef flanquée

(1) Déclaration donnée par François-Ovide La Croix, curé, à l'Assemblée générale du clergé de France, le 25 juin 1729. (Arch. de la S.-Inf., G. 5573.)

(2) Notamment dans un procès-verbal de visite du 11 juin 1646. (Arch. de S.-et-O., G. 119.) — Un autre procès-verbal de visite dressé, en présence de l'archevêque Claude d'Aubigné, le 27 novembre 1710, constate que « les livres de chant sont à l'usage de Paris ». A cette époque déjà, « le cimetière est éloigné de l'église. » (Arch. de la S.-Inf., G. 736, p. 705 et 706.)

de bas-côtés, un chœur rectangulaire et un transept plus bas que le vaisseau principal. Des chapelles carrées furent ensuite ajoutées à l'est du transept, contre la partie antérieure du chœur. Au troisième quart du *xvi*^e siècle, on renouvela le bas-côté nord de la nef, en lui donnant une entrée particulière, précédée d'un joli porche voûté. Il est à présumer qu'une tour s'élevait dès le *xiii*^e siècle au milieu du transept, mais cette tour a été rebâtie au *xvii*^e ou au *xviii*^e siècle. L'intérieur de l'église a, d'ailleurs, éprouvé de notables remaniements.

En construisant la nef, on se proposa pour modèle celle de l'église d'Ennery, dont nous avons dit la faible hauteur et l'absence d'éclairage direct ; ces dispositions permirent d'éviter l'emploi des arcs-boutants, mais l'équilibre ainsi obtenu ne fut pas durable, et, dans les deux églises, la voûte finit par pousser au vide les murailles latérales. A Ennery, on prit le parti de la supprimer ; à Livilliers, on préféra munir les piliers et l'étage de contreforts qui encombrèrent les bas-côtés et dont il est difficile de préciser la date.

Le vaisseau central n'a qu'une faible largeur, ce qui rend plus plausible encore l'hypothèse d'une tour primitive au-dessus du transept. Quatre travées sont déterminées par la présence, de chaque côté, de quatre arcades en tiers-point portées sur des colonnes fortes et trapues, à chapiteaux eux-mêmes de proportions ramassées, dont le décor comprend des crochets végétaux ou des feuilles de nénuphar. Les tailloirs carrés qui surmontent ces chapiteaux semblent, par leur diversité, témoigner de remaniements. Les plus anciens présentent le cavet bordé de deux filets qui fut pour ainsi dire classique entre 1210 et 1240. Les arcades, assez minces, comme à Ennery, et décorées d'un tore sur chaque arête, laissent sur le tailloir la place nécessaire aux socles et aux bases de trois colonnettes groupées qui montent le long de la muraille pour porter l'ossature de la voûte. Les bases de ces colonnettes sont aplaties, les tailloirs de leurs chapiteaux perpendiculaires à la muraille. Une partie de la voûte a été refaite à une date ignorée, sans doute au *xvi*^e siècle ; mais on peut encore constater que les ogives primitives affectaient le profil en amande. Elles étaient accompagnées de formerets.

A Livilliers comme à Ennery, de fausses tribunes s'ouvraient, au-dessus des arcades, sur les combles des bas-côtés. Aujourd'hui bouchées, elles restent néanmoins visibles. Elles comprennent dans chaque travée deux baies jumelles en tiers-point encadrées d'une

fausse arcade de même dessin, le tout reposant sur un cordon horizontal, de profil torique. Il n'y a, au cadre de ces baies, ni tores ni colonnettes ; les pieds-droits et les arcs sont simplement dessinés par des cavets ininterrompus. Les voûtes montent ici plus haut qu'à Ennery, ce qui constituait une imprudence d'autant plus inutile qu'il ne semble pas qu'aucun éclairage ait jamais été ménagé entre le sommet des tribunes et le formeret ; du moins n'en voit-on pas la moindre trace.

C'est vers l'extrémité orientale de la nef que les murs « bouclent » le plus. On a été forcé de les étré sillonner au-dessus du chapiteau de la première colonne, au nord et au sud. Précédemment, il avait fallu les relier plus haut par une chaîne de fer posée au-dessous des chapiteaux qui portent les voûtes.

Au **xvi^e** ou au **xvii^e** siècle, pour obvier à l'étré itesse du vaisseau sous les doubleaux est et ouest du **carré**, on supprima les groupes de colonnettes qui portaient ces arcs pour les remplacer par des pilastres doriques. Le massif nord-ouest fut même refait tout entier, car la première arcade de la nef de ce côté repose sur un pilastre analogue à ceux qui supportent les doubleaux du **xiii^e** siècle. Ceux-ci existent encore, en effet, avec les quatre tores dont ils sont élégis, comme existe aussi la voûte d'ogives qui règne entre eux, à un niveau légèrement inférieur à celui des voûtes de la nef. Les nervures comprennent ici deux tores séparés par une arête ; un bouquet de feuillages dissimule le point de croisée. Au nord et au sud, l'arcade assez basse et sans caractère, évidemment refaite à une date indéterminée, qui communique avec le bras correspondant du transept primitif est surmontée d'une muraille nue. Faut-il déduire de ces dispositions qu'il y eut là, comme à Ennery, reprise en sous-œuvre d'un clocher du **xii^e** siècle, surmontant un transept moins élevé que les nouvelles constructions du **xiii^e** ? On peut émettre cette hypothèse, mais je ne sais si l'état actuel des choses suffirait à l'appuyer de témoignages probants.

Ni les demi-croisillons, ni les chapelles orientées ne présentent plus, en effet, de véritable intérêt à l'intérieur de l'église. Le **chœur** seul conserve son caractère primitif, avec sa voûte d'ogives, en tout semblable à celle du carré, placée au même niveau et encore munie de ses supports du **xiii^e** siècle. Ce sont, dans chaque angle, trois colonnettes liées, comme on en voit dans le transept de Saint-Maclou de Pontoise vers le milieu du **xii^e** siècle, et dans le chœur de Puiseux-en-Vexin, à une date un peu antérieure à celle

de l'église de Livilliers. Ici, le chœur, qui dévie un peu vers le nord, relativement à l'axe de la nef, — indice d'une interruption de travaux, — reçoit le jour de chaque côté par une lancette dont l'arc, mal appareillé, témoigne d'une refaçon, et, en arrière de l'autel par deux autres lancettes surmontées d'un oculus, le tout abrité sous une fausse arcade en tiers-point. Comme aux tribunes de la nef, il n'y a pas de colonnettes de chaque côté de ces diverses fenêtres ; elles sont entourées de biseaux, et même, pour compléter la ressemblance, aux façades extérieures, les biseaux sont creusés en cavets.

Originellement, les **bas-côtés** de la nef avaient été voûtés, mais ils ne sont plus surmontés que de grossiers plafonds. En reconstruisant le bas-côté nord au milieu du xvi^e siècle, on eut toutefois le projet d'y restituer une voûte ; mais cette partie de l'église ne fut jamais terminée. Nous avons déjà parlé des énormes contreforts accolés dans les deux bas-côtés aux colonnes de la nef.

II

A l'**extérieur**, les seules parties de l'église qui gardent le cachet de leur construction primitive au xiii^e siècle sont le chœur, encore pourvu de ses contreforts à glacis non saillants, et la **façade** occidentale, dont il nous faut dire quelques mots. Les contreforts qui l'encadrent paraissent à peu près contemporains des précédents. Celui du midi, plus saillant que l'autre, renferme un escalier, suivant une disposition qui fut adoptée vers le même temps à Auvers et à Nesle-la-Vallée. Le portail ressemble aussi à ceux d'Auvers et de Valengoujart. Trois colonnettes en délit de chaque côté, logées dans des angles (les fûts de gauche ont disparu). Bases à tore inférieur aplati. Chapiteaux à feuillages, sculptés avec moins de délicatesse que ceux des deux portails précités, mais intéressants et bien conservés. Tailloirs creusés d'un cavet entre deux filets, comme aux chapiteaux de la nef. Sur les claveaux, des tores, dont l'un est aminci en amande ; archivolte végétale en mauvais état. Le tympan, que l'on a soulagé d'un linteau de bois, est percé à sa partie supérieure d'un oculus entouré d'un cavet comme les tribunes et les fenêtres du chœur. L'inexistence primitive d'un trumeau demeure certaine.

La **chapelle** construite au nord du chœur remonte peut-être au xiv^e siècle. Celle du midi semble plus ancienne et doit même être

assez rapprochée par la date du surplus de l'église. Sa muraille latérale, percée d'une lancette sans ornements, est surmontée d'une corniche à petits modillons cubiques, semblable à celles que l'on voit à Frouville, à Valengoujart, à Mézières, en des parties d'églises construites vers le second quart du ^{xiii}^e siècle. La première travée de la même chapelle, ou, pour parler plus exactement, le bras méridional du transept, est éclairé par une fenêtre en plein cintre, de la Renaissance, avec un meneau, deux arcs jumeaux en plein cintre et un soufflet en forme de ballon.

Le **bas-côté nord** de la nef ne montre pas moins clairement sa date par la forme de ses fenêtres et le dessin de leur remplage, où l'on retrouve exactement le type de la baie précédente, et l'entablement à triglyphes et à patères qui surmonte la muraille n'est pas moins significatif. Mais tout cela n'a que peu d'intérêt à côté du **porche** qui précède la troisième travée à partir de l'ouest. C'était jadis une œuvre ravissante. Aujourd'hui, après les longues injures du temps et des hommes, le porche de Livilliers laisse encore apprécier ou deviner la grâce de son ordonnance, en même temps qu'une certaine finesse d'exécution. Le reproche le plus sérieux que l'on puisse faire à son architecte, c'est d'avoir donné à l'arcade d'entrée une trop grande hauteur ou plutôt de ne pas avoir donné à cette entrée assez de largeur.

Tout en s'inspirant des ordres antiques, comme le voulait la mode de son temps, cet architecte ne craignait pas, d'ailleurs, de les interpréter avec la plus grande liberté. Au-dessus de colonnes un peu longues, ses chapiteaux, revêtus de feuilles d'acanthé sous un rang d'oves, ne sont ni ceux de l'ordre ionique, ni ceux du corinthien ; ce que l'artiste a visiblement cherché à faire, c'est un dorique orné, à dire vrai, non dépourvu d'agrément. Ces fantaisies font penser à celles que se permettra bientôt un autre maître d'œuvre — peut-être le même, d'ailleurs, — au portail de Marines et à la chapelle seigneuriale de Magny. Mais ici, ce n'est pas seulement dans les chapiteaux que le constructeur innove d'une manière heureuse ; il dresse des feuilles d'acanthé dans les métopes de son entablement, acquérant ainsi le droit de plier une de ces feuilles, comme d'autres font d'une patère, sur les angles en retour, au-dessus des colonnes et des pilastres-contreforts.

D'autre part, nous voyons des pilastres corinthiens parfaitement traditionnels encadrer des niches en cul-de-four aux deux côtés de l'arcade, sous des frontons en arc de cercle meublés d'une tête de

chérubin. Ce dernier motif, pour le dire en passant, se fait de plus en plus familier : on en use comme d'un soutien commode sous des pilastres encorbellés ou sous des socles de niches ; mais l'exemple ici venait d'Italie.

La décoration végétale introduite dans les écoinçons de l'arcade se recommande à l'attention ; il faut de toute nécessité rapprocher ces rameaux de laurier des branchages qui s'entrecroisent agréablement au-dessus du petit portail sud-est de Saint-Maclou de Pontoise, car Pontoise et les maîtres pontoisiens semblent toujours être le centre où s'inspirent toutes ces ingénieuses architectures.

Dans le pignon, une niche rappelant celles de l'étage inférieur s'accompagnait sans doute d'autres ornements que le temps n'a pas respectés. Dans toute cette construction, la résistance de la pierre s'est montrée malheureusement très inégale, et l'on ne pourrait songer à une restauration sans se voir entraîné à refaire une grande partie de la sculpture et de la mouluration. Il faut cependant, de toute nécessité, chercher à consolider ce charmant spécimen de l'art de la seconde Renaissance.

A l'intérieur, le porche, très profond, est recouvert d'une voûte en berceau décorée de caissons carrés que meublent des fleurons végétaux et des têtes de chérubins. Cette voûte repose de chaque côté sur une série de consoles revêtues de feuilles d'acanthé. Plus bas, des niches en cul-de-four, assez simples, garnissent les murailles.

La porte sous linteau qui s'ouvre dans le fond est encadrée d'un faux portique composé de quatre colonnes néo-doriques analogues à celles de la façade, et d'un entablement à triglyphes et à patères. Sur le linteau, un large cartouche semble attendre une inscription peinte ou gravée. Au-dessus de l'entablement, tout le reste de la muraille, jusqu'à la lunette du berceau, est occupé par un grand bas-relief où l'on voit représentés les emblèmes de la Vierge, répartis autour d'une niche que surmonte une figure de Dieu le Père en buste, portant le globe et bénissant. La statue de la Vierge actuellement placée dans la niche est en bois. Peut-être (?) contemporaine du portail, elle a été mutilée. Le bas-relief et toute la décoration intérieure du porche ont beaucoup souffert de l'emploi immodéré du badigeon. Rien ne se lit plus des noms jadis peints sur les phylactères qui accompagnent respectivement les divers emblèmes.

Ce porche, par son style, semble appartenir au règne de

Charles IX plutôt qu'à celui de Henri II, mais c'est aux débuts du règne que je l'attribuerais plutôt qu'à la fin. Bien que le connétable Anne de Montmorency, ce grand bâtisseur, possédât depuis 1552 plusieurs fiefs importants à Livilliers (1), on ne voit nulle part ses armoiries ni rien qui laisse supposer une part quelconque prise par lui à la construction du porche.

La veuve de Victor-Thérèse Charpentier, marquis d'Ennery et seigneur de Livilliers, mort en 1776, aux Antilles, fit peindre dans l'église de Livilliers comme dans celle d'Ennery une litre funèbre pour honorer la mémoire de son mari. Les armoiries de cette litre furent apposées aussi sur les parois intérieures du porche. Aujourd'hui très effacées, elles étaient en tout semblables à celles que nous avons vues à Ennery (2).

Une **tour** sans caractère, en pierre de taille, surmonte le carré de l'ancien transept. Elle ne saurait être antérieure au xvii^e siècle. C'est peut être à sa construction que fait allusion en 1751 une lettre écrite par le curé, M. Le Page, à M. d'Elevemont, prieur de Conflans, l'un des gros décimateurs de la paroisse. Dans cette lettre (3), il est question des « travaux du chœur et du clocher », qui, suivant les habitants, endommageaient « les bas-côtés, chapelles et sacristie ».

La **cloche** qui se balance dans cette tour maussade eut, en 1676, des parrain et marraine illustres, le grand Condé et sa sœur, la duchesse de Longueville. Pour celle-ci, l'identification est certaine ; pour le parrain, le nom de « monseigneur Louis de Bourbon », sans addition, ne nous semble pouvoir désigner que le chef de la maison de Condé, le premier prince du sang ; il serait peu vraisemblable, à notre avis, de chercher à reconnaître là Louis-Armand de Bourbon, prince de Conty, né en 1661, neveu de Condé et de M^{me} de Longueville, bien que le jeune prince eut trouvé

(1) Le 20 novembre 1552, il avait reçu d'André de Dampont le fief Thibault Nescun, le fief des Gallois et le fief des Sanguins, tous trois assis à Livilliers, en échange de trois fiefs situés à Cormelles-en-Vexin. (« Inventaire des titres concernant Livilliers trouvés dans le trésor de Chantilly. » xviii^e siècle. Arch. nat., R³ 40 [papiers Conty].) Les fiefs acquis par le connétable relevaient de la seigneurie de Domont.

(2) La seigneurie de Livilliers avait été acquise le 13 décembre 1699 par le grand-père de Victor Charpentier de François-Louis de Bourbon, prince de Conty.

(3) Publiée par M. J. Depoin, *les Comtes de Beaumont-sur-Oise et le prieuré de Conflans-Sainte-Honorine*, l. c., p. 197.

Livilliers dans sa part de l'immense héritage des Montmorency (1).
Mais voici le texte de l'inscription :

LAN 1676 IAY ETE BENISTE PAR M^{re} CLAVDE DAMEVILLE CVRE DE CESTE
PAROISSE DE LIULLIES ET NOMME ANNE LOVISE PAR

MONSEIGNEVR LOVIS DE BOVRBON ET DAME ANNE GENEVIEFVE DE
BOVRBON PRINCESSE DV SANG DVCHESSE DE LONGVEVILLE

NICOLAS VAILLANT MARGVILLIER

Cette cloche, qui mesure 1 m. 05 de diamètre, n'est pas signée. Elle porte sur la panse une large croix élevée sur trois degrés et couverte de rinceaux comme les degrés eux-mêmes. Des extrémités de ceux-ci montent obliquement, à droite et à gauche, comme un supplément de décoration, quatre feuilles d'aulne.

L'église de Livilliers, construction assez homogène du premier tiers du xiii^e siècle, appartient par sa nef à un type curieux ; elle présente, sous cet aspect, un réel intérêt, en dépit des accidents dont elle a souffert ; et, d'autre part, le joli porche que la Renaissance y ajouta mérite de voir son existence prolongée autant qu'il sera possible. Nous serions heureux si la description qui précède pouvait attirer sur les plus intéressantes parties de l'édifice la sollicitude de la commission des monuments historiques et préserver ainsi l'église de Livilliers du sort déplorable dont a été victime l'église de Géricourt.

* * *

L'enquête historique et archéologique ouverte dans le département de Seine-et-Oise vers 1880 par les soins des administrations civile et religieuse a signalé, à Livilliers, dans la sacristie, l'existence d' « ornements très anciens », et, « au lieu dit les Couardes, vers Géricourt, » celle d' « un retranchement » dont on ne précise ni l'importance ni la forme. Je note ces détails à toutes fins utiles.

(1) Les actes de catholicité ne remontant qu'à 1680, il est inutile d'y chercher un complément d'information.